CONSTRUIRE LA VILLE

•

ENSEMBLE

CINTRÉ - PLACE DU CENTRE AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



Rennes Métropole va réaliser les travaux d'aménagement de la place du Centre sur la commune de Cintré. Cette opération a pour but de redonner une identité, une composition d'ensemble et une cohérence au cœur de bourg en y favorisant les fonctions sociales, les déplacements doux et les espaces verts.

Les objectifs et les enjeux qui ont été définis sont les suivants :

- En termes urbains : aménager des espaces de convivialité, améliorer la visibilité de l'offre commerciale, développer les espaces végétalisés.
- Pour la mobilité : sécuriser les déplacements par la mise en place d'une zone 30, clarifier et apaiser les usages de la voirie, favoriser les déplacements doux.
- Objectifs fonctionnels : créér des trottoirs et un

plateau ralentisseur sur l'ensemble du carrefour, réhabiliter les réseaux d'assainissement, conserver la capacité de stationnement actuelle, garantir le bon fonctionnement des transports en commun et rénover l'éclairage public.

Le projet prévoit aussi sur le périmètre de l'opération un traitement qualitatif des surfaces et la création de trottoirs confortables.

Les espaces verts seront également réaménagés et une aire de jeux pour les enfants sera créée devant la superette.



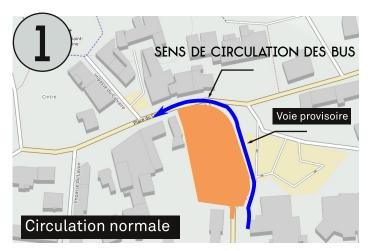


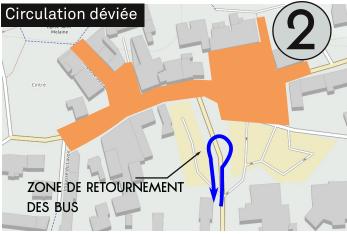




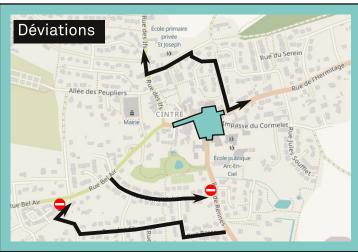


LE CALENDRIER DES TRAVAUX PLACE DU CENTRE









LA CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX

La circulation des bus et les accès riverains seront modifiés en fonction de l'avancée des travaux :

Phase 1 : La circulation générale sera maintenue. La circulation des bus se fera depuis la rue de Rennes vers la place du Chêne vert.

Phase 2: La circulation générale sera femée au droit des travaux. Des itinéraires de déviations seront mis en place pour permettre les accès riverains (voir plan de déviation ci-dessus), avec inversion du sens de circulation de la rue Saint-Melaine et de la rue Pasteur (section comprise entre la rue de Rennes et la rue des Charmes). Durant cette phase, les bus effecturont un retournement au sud des travaux.

Phase 3 : Rétablissement de la circulation générale



De mi-juillet à fin octobre



RENSEIGNEMENTS

Un médiateur est à votre disposition pour tout renseignement au 02 23 62 12 22 comtravaux@rennesmetropole.fr